

# COMMUNIQUE

Abidjan, le 08 juillet 2022

## FONDS CLAP ACP – FONSIK 2 APPEL A PROJET CINEMATOGRAPHIQUE

### I/ PRESENTATION

Le Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIK) avec la contribution financière de l'Union Européenne et le soutien du Secrétariat de l'Organisation des Etats ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique) lance un appel à projets cinématographiques dénommé CLAP ACP-FONSIK 2 le **11 juillet 2022**.

Les dossiers sont reçus du **11 juillet au 10 août 2022**.

Destiné à renforcer les coproductions entre les pays de l'Organisation des Etats ACP, le Fonds CLAP ACP – FONSIK 2 est doté d'environ 549.531.644 F CFA (837.756 €), dont 260.069.895 F CFA (396.474 €) alloués par le FONSIK et 289.462.017 FCFA (441.282 €) alloués par le Fonds Européen de Développement). Avec la contribution financière de l'Union européenne et le soutien du Secrétariat de l'Organisation des Etats ACP, le programme CLAP ACP 2 est mené par le FONSIK en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Ces montants sont destinés à financer des coproductions associant la Côte d'Ivoire à des pays de l'Organisation des Etats ACP, dans les catégories « Longs-métrages de fiction (Cinéma, Animation, TV) », « Séries » et « Documentaires » à travers une sélection annuelle effectuée par la Commission Technique de Lecture de l'Office National du Cinéma de Côte d'Ivoire (ONAC-CI).

A ces financements s'ajoutent des dispositifs d'encadrement ou d'accompagnement (renforcement de la qualité des projets).

### II/OBJECTIFS

Le Fonds CLAP ACP – FONSIK 2 a pour objectifs de :

- Garantir la qualité des œuvres cinématographiques et améliorer leur valeur

- artistique et leur compétitivité ;
- Contribuer au développement de la production cinématographique et audiovisuelle des Etats ACP, à sa diffusion et promotion dans les Pays ACP et dans le monde, à la professionnalisation et à l'autonomisation de ses structures de production, à l'émergence de ses jeunes talents ;
  - Participer au renforcement de la coopération cinématographique et audiovisuelle des pays ACP par le biais de coproductions et/ou de partenariats techniques.
  - Inciter les sociétés et professionnels ivoiriens du secteur du film à développer leur compétence et leur rayonnement en intensifiant leurs coopérations avec leurs homologues des autres Etats ACP.

### **III/ DATE LIMITE DE CANDIDATURE**

**10 août 2022 à 23h59 TU (Temps Universel)**

Pour plus de détails concernant les critères d'éligibilité et les modalités de soumission, merci de bien vouloir télécharger l'appel à projet Fonds CLAP ACP-FONSIC 2 sur le site du Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIC), [www.fonsic-ci.com](http://www.fonsic-ci.com).

#### **CONTACTS :**

Pour tout renseignement sur le Fonds CLAP ACP-FONSIC 2 :  
 Côte d'Ivoire, Abidjan plateau, Cité Administrative, Tour E ,19<sup>ème</sup> étage, Porte 37  
 Téléphone : +225 27 20 21 49 07  
 Email : [jlf.diomande@culture.gouv.ci](mailto:jlf.diomande@culture.gouv.ci)  
 Site web : [www.fonsic-ci.com](http://www.fonsic-ci.com)

Le Président du FONSIC  
 Superviseur du projet CLAP ACP-FONSIC 2

**Sakro Florent GALATY**

